Communauté de Communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE » DU 26 MARS 2024

« Loire Semène »

L'an deux-mille-vingt-quatre,

le vingt-six mars,

le Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes « Loire - Semène » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène, sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice: 31

Présents: 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents: 0

Votants: 28

PRESENTS:

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE.

EXCUSES REPRESENTES:

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES:
Mme TARERIAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

n° 20240326_D_038

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Commission : <u>Finances -</u> <u>Mutualisation</u>

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2023,

Objet : Budget Annexe Usine Relais Transports Rousson : Affectation des Résultats 2023

Constatant que le Compte Financier Unique présente :

Un excédent de fonctionnement global de : 56 122,02 € Un déficit d'investissement global de : -285 382,86 €

Vu l'Etat des Restes A Réaliser :

• - R.A.R. en Dépenses de 0,00 €, • + R.A.R. en Recettes de 0,00 €,

Vu le besoin de financement de - 285 382,86 €,

Décide à l'unanimité, de reporter :

En section d'investissement, le résultat de fonctionnement de :

56 122,02 €,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou sous-Préfecture le : En section d'investissement, le déficit d'investissement, soit :

- 285 382.86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_Nadia&ADJEHIOU

Reçu le 04/04/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET